CONSEIL D'ÉTAT
section de législation

Quatrième chambre

La demande d'avis introduite le 27 décembre 2018 par le Ministre du Budget, des Finances, de l'Énergie, du Climat et des Aéroports de la Région wallonne sur un projet d'arrêté du Gouvernement wallon 'modifiant l'arrêté du Gouvernement wallon du 29 janvier 2004 relatif aux sanctions administratives dans le cadre de la lutte contre le bruit généré par les aéronefs relevant de la Région wallonne', a été rayée du rôle le 28 janvier 2019, conformément à l'article 84, § 4, alinéa 2, des lois 'sur le Conseil d'État', coordonnées le 12 janvier 1973.

‡LW-AHBTLDBBE-GFBCFMR‡